

Un demi-milliard d'euros investis par Paris pour la culture et le patrimoine

Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris, salue la place centrale accordée au dynamisme culturel et à la préservation du patrimoine dans le Programme d'Investissement de la Mandature. Un demi-milliard d'euros sera investi dans ces secteurs d'ici 2020.

L'Exécutif parisien souhaite rendre la culture accessible à tous les Parisiens et mettre l'accent sur l'éducation artistique et culturelle. D'ici 2020, il investira 100M€ pour la construction et la rénovation de ses équipements de proximité dont 65M€ pour les bibliothèques et 23M€ pour les conservatoires municipaux. Les habitants bénéficieront ainsi d'une offre culturelle exceptionnelle sur l'ensemble du territoire.

Bruno Julliard amplifiera le soutien à la création artistique, par l'investissement de 175M€. « Ce montant permettra la rénovation des théâtres du Châtelet et de la Ville, ainsi que le financement de la Philharmonie, trois équipements d'envergure internationale », souligne le premier adjoint. Un effort considérable sera également réalisé en faveur des lieux intermédiaires et des artistes puisque 10M€ seront consacrés aux ateliers d'artistes, 2,5M€ aux lieux de fabrique et 1M€ à l'acquisition d'œuvres par le Fonds municipal d'art contemporain.

La préservation du patrimoine sera au cœur des priorités de la mandature. Plus de 80M€ seront investis d'ici 2020 pour la rénovation des édifices culturels parisiens. La Ville fera de cet investissement un levier d'encouragement au mécénat privé. Près de 90M€ seront par ailleurs consacrés aux musées, dont 45M€ destinés à la rénovation totale du musée Carnavalet et 10M€ au déménagement du musée de la Libération. Ces investissements, sans précédent, permettront de valoriser à son juste niveau le patrimoine culturel de la Ville, véritable mémoire commune des Parisiens.

L'accompagnement des entreprises culturelles et des artisans d'art sera lui aussi renforcé : il s'élèvera à plus de 40M€, dont près de 12M€ pour les écoles d'art, 6M€ pour les libraires, disquaires et commerces culturels et plus de 20M€ pour la rénovation et la création d'espaces de travail destinés aux créateurs.

Contact presse : Grégoire Devaux / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr